



(VAUCLUSE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 20 avril 2021  
16 heures 30

-----

GF/VC

N° 002693

Cofinancements -  
Demande de  
subvention auprès  
l'Agence Nationale  
du Sport (ANS) :  
rénovation du  
gymnase Michaël  
GUIGOU,  
réaffectation dans le  
cadre du plan de  
relance «rénovation  
énergétique et  
modernisation des  
équipements  
sportifs»

Affiché le :

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 20 avril 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 14 avril 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Emilie SIAS (2ème adjoint) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint)

**ABSENTS EXCUSÉS**:

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

**Considérant**, que dans le cadre de sa politique de réhabilitation de son parc de bâtiments publics et plus particulièrement les équipements sportifs,

**Considérant**, que le gymnase Michaël GUIGOU est situé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville et en Zone de Revitalisation Rurale,

**Considérant**, que le gymnase Michaël GUIGOU est le seul équipement sportif sur un territoire carencé comptant plus de 30 000 habitants et accueillant un public très diversifié,

**Considérant**, que le gymnase Michaël GUIGOU est en mauvais état et ne répond plus aux attentes, à la sécurité et aux demandes des usagers,

**Vu**, la décision n° 949 du 21 mai 2020 validant le plan de financement de la rénovation du gymnase Michaël GUIGOU,

**Vu**, la délibération n° 2641 du 2 février 2021 validant la demande rectificative de la subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour la rénovation du gymnase

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20210420-2693-DE  
Date de télétransmission : 26/04/2021  
Date de réception préfecture : 26/04/2021

Mickaël GUIGOU,

**Étant donné**, les priorités de l'État portant sur le plan de relance et plus particulièrement sur la transition énergétique, il a été demandé à la commune de refaire une nouvelle demande de subvention pour la réhabilitation du Gymnase Mickaël GUIGOU dans le cadre du plan de relance « rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs ».

**Étant donné** la teneur environnementale d'excellence des travaux envisagés pour la réhabilitation du gymnase Mickaël GUIGOU,

Madame le Maire propose de solliciter l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 439 975,62 € € sur une base finançable de 1 504 969,52 € en présentant le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
bureau d'étude	126 575,64 €	ANS	439 975,62 € 29,29 %
travaux rénovation	1 378 393,88 €	Région SUD FRAT	412 000,00 € 27,38 %
		CD 84	352 000,00€ 33,39 %
		Ville d'Apt	300 993,90 € 20,00 %
<b>Total HT</b>	<b>1 504 969,52 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>1 504 969,52 €</b>
TVA	300 993,90 €	TVA	300 993,90 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 805 963,42 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 805 963,43 €</b>

**LE CONSEIL**

**A L'UNANIMITE**

**Approuve**, le projet de rénovation du gymnase Michaël GUIGOU.

**Sollicite**, l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 439 975,62 €.

**Autorise** Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**



Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20210420-2693-DE  
Date de télétransmission : 26/04/2021  
Date de réception préfecture : 26/04/2021